

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Assistant.e / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier Sculpture (2/10)

Mission et compétences

L'assistant.e partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode de l'équipe pédagogique. Au-delà de sa spécialité, il.elle est associé.e aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

Les prestations de l'assistant.e comportent le soutien et la guidance des étudiant.e.s ainsi que des activités de recherche. Il.elle n'est pas responsable d'un cours mais collabore avec un ou plusieurs professeur.e.s à l'encadrement d'activités d'enseignement de l'atelier.

PROFIL RECHERCHE

- Etre diplômé.e en conservation, restauration des œuvres d'art niveau Master, spécialité sculptures.
- Faire preuve d'expérience active dans le domaine de la conservation, restauration des sculptures polychromées en bois et éventuellement dans d'autres matériaux (pierre, plâtre, matériaux composites, ...), dans le respect du code de la déontologie régi par l' E.C.C.O.
- Faire preuve de connaissances générales des techniques d'élaboration des sculptures et de la technologie des polychromies anciennes
- Maîtriser les études stratigraphiques et si possible la méthodologie appliquée aux intérieurs historiques
- Au-delà de la pratique, le parcours du. de la candidat.e témoigne d'un intérêt pour la théorie de la discipline et l'évolution du métier, ainsi que pour les produits et les méthodes actuellement utilisées dans le domaine
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyser des documents scientifiques
- Avoir le sens de l'organisation : gestion des dossiers, des réserves et du matériel, compétences informatiques
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et à créer des contacts et des collaborations avec l'extérieur
- Faire preuve d'esprit d'initiative, d'autonomie et d'engagement par rapport aux étudiants et à l'équipe pédagogique.

MISSION

- Avec le.la professeur.e responsable de l'atelier, superviser le travail pratique : accompagner les étudiant.es dans leur réflexion, tant pratique, scientifique que déontologique (de B2 à M2)
- Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques
- Apporter son aide dans des recherches éventuelles et dans la constitution des dossiers de traitement des œuvres
- Gérer le matériel et le rangement des dossiers
- Faire le lien entre les étudiant.e.s et les professeur.e.s

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement a lieu dans le cadre de l'article 105 du décret du 20 décembre 2001.

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation de 2-3 pages et un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent). Celui-ci est à envoyer à sebastien.herinckx@lacambre.be et marie.postec@lacambre.be.

- Date limite de dépôt des candidatures via mail : 26 juin 2026 à 16h.
- Commission de recrutement : semaine du 29 juin 2026
- Prise de poste : 14 septembre 2026

Sur base de l'analyse des candidatures et de la proposition du Directeur, le Conseil de gestion pédagogique de l'école transmet à Wallonie-Bruxelles Enseignement pour désignation.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2026.